

GEL DES PENSIONS HAUSSE DE LA CSG

ÇA SUFFIT !

Les retraités vont payer à la place des patrons

Les salariés n'auront pas d'augmentation de salaires mais seront exonérés des cotisations maladie et chômage.

L'État compensera ce manque à gagner pour la protection sociale en ponctionnant les retraites et les salaires par l'augmentation de la CSG.

Pour le Premier ministre, « *les retraités aisés auront une contribution supérieure, mais la CSG n'augmentera pas pour les 40 % de retraités qui touchent des petites pensions inférieures à 1 200 euros* ».

Donc selon lui, on est un retraité aisé avec 1 198 € de retraite par mois !

Dix millions de retraités subiront l'augmentation alors que les pensions sont gelées depuis 4 ans, que les retraites complémentaires le sont pendant 3 ans et que depuis 2013 une nouvelle contribution sociale de 0,3 %, la CASA, est prélevée sur les retraites pour financer la perte d'autonomie et la dépendance.

En douze ans, le recul de leur pouvoir d'achat a été évalué à près de 20 % !

Tout ça pour épargner le patronat qui pourra continuer à distribuer et augmenter les dividendes des actionnaires, alors que les bénéfices du CAC 40 ont bondi de 32,6 % en 2016, atteignant un nouveau record de 75,8 milliards !

L'exonération de la taxe d'habitation

Le Premier Ministre veut rassurer les retraités en leur annonçant une baisse de la taxe d'habitation.

Il s'agit d'une mesure démagogique non financée car l'Etat, depuis longtemps, ne compense plus réellement les conséquences de ses propres décisions.

Ces exonérations de taxe d'habitation accentueront les difficultés des Collectivités locales pour assurer les services publics répondant aux besoins de la population.

Comme pour confirmer cette politique néfaste, le président de la République vient d'annoncer que les collectivités locales devraient réduire leurs dépenses de 13 milliards d'euros d'ici 2022.

Ces mesures opposent les générations entre elles

En faisant dépendre l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés de la baisse de celui des retraités, la mesure culpabilise les uns et les autres.

Et cela au nom de la solidarité intergénérationnelle !

Opposer les victimes entre elles est une méthode inspirée des pires stratégies managériales d'entreprise.

Une façon de diriger l'État comme une entreprise qui peut générer de graves tensions entre salariés et actifs, jeunes et personnes âgées, enfants et parents.

C'est la cohésion sociale, le bien vivre ensemble déjà durement mis à l'épreuve qui sont ainsi menacés.

+ 1,7%

HAUSSE DE LA CSG

Ce que vous aurez en moins selon votre pension :

1 200 €/mois	: - 21 € par mois
1 500 €/mois	: - 26 € par mois
1 700 €/mois	: - 29 € par mois
2 000 €/mois	: - 34 € par mois
2 400 €/mois	: - 41 € par mois

Les retraités doivent manifester leur opposition

Les retraités ont toutes les raisons de rejeter ces mesures.

Dans leur intérêt, pour préserver des conditions de vie dignes, dans l'intérêt économique du pays car une amputation de leur pouvoir d'achat nuirait à la consommation, dans l'intérêt de la solidarité entre générations et entre actifs et retraités.

La hausse de la CSG pourrait être votée d'ici à la fin de l'année 2017. Préparons-nous à une vaste mobilisation à la mesure des attaques contre les conditions de vie des retraité-e-s.

Du 11 au 17 septembre, la CGT-Retraités a décidé d'organiser une consultation par vote des retraités.

Le 12 septembre, les retraités participeront à une journée de mobilisation contre la réforme du droit du travail à l'appel de la CGT.

Le 28 septembre, neuf organisations de retraité- e-s appellent à une journée d'action unitaire contre la hausse de la CSG et pour exiger du Président de la République la revalorisation des pensions au 1^{er} Octobre

Fonds de pensions

Emmanuel Macron veut utiliser les 15 à 20 milliards d'euros des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises, via des fonds de pension spéculatifs.

Le pire est à craindre pour nos retraites.

Aux Etats-Unis, les fonds de pensions publics sont au bord de la faillite à la suite de spéculations hasardeuses et ne pourront assurer le paiement des retraites de millions d'agents territoriaux.